

Première Synthèses

Informations

ACTIVITÉ ET CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007

Résultats définitifs

Dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, 84,6 % des salariés travaillent à temps complet au troisième trimestre 2007. 9,8 % d'entre eux voient leur temps de travail décompté sous la forme d'un forfait en jours et la durée hebdomadaire collective moyenne du travail des autres est de 35,6 heures. 15,4 % des salariés travaillent à temps partiel.

Dans ces mêmes entreprises, l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,7 % au troisième trimestre 2007, soit de 2,6 % sur un an.

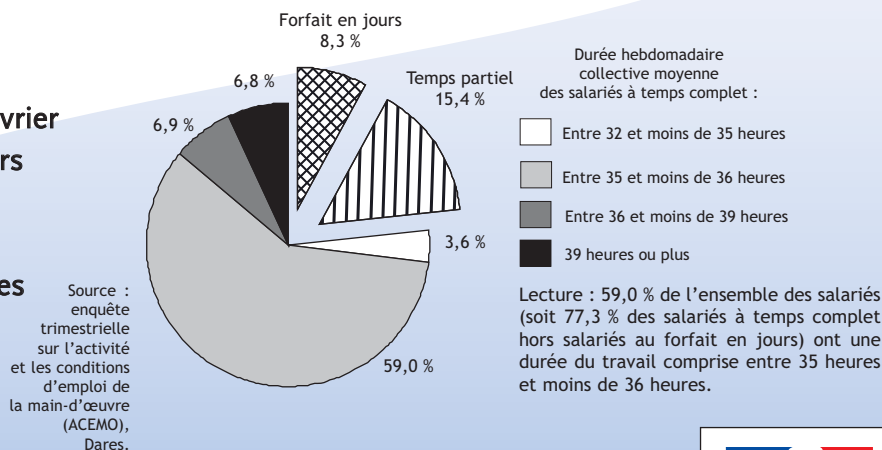
L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) y progresse de 0,9 % au cours du trimestre et de 2,8 % sur un an. À titre de comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) progresse de 0,2 % au cours du trimestre et de 1,4 % entre septembre 2006 et septembre 2007 (*).

Dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, 84,6 % des salariés travaillent à temps complet fin septembre 2007. 9,8 % d'entre eux (soit 8,3 % de l'ensemble des salariés) voient leur temps de travail décompté sous la forme d'un forfait en jours (graphique 1).

Hors salariés sous le régime du forfait en jours, la durée hebdoma-

daire collective moyenne du travail des salariés à temps complet s'établit à 35,6 heures à la fin du troisième trimestre 2007 (graphique 2). Au 30 septembre 2007, 82,0 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus (hors forfait en jours) ont une durée de travail hebdomadaire de moins de 36 heures et 9,0 % des salariés ont une durée de travail de 39 heures ou plus (tableau 1).

Graphique 1
Répartition des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus, selon la durée du travail au 3^{ème} trimestre 2007



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES
ET DE LA SOLIDARITÉ

(*) C'est l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, quant à elles, fonction :

- d'une part, de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers ;

- et, d'autre part, de l'indice mensuel des prix à la consommation – hors tabac – pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier. Celui-ci progresse de 0,1 % sur le troisième trimestre 2007 et de 1,5 % de septembre 2006 à septembre 2007.

Tableau 1
Durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés, par taille d'entreprise au 3^{ème} trimestre 2007

	Répartition des salariés à temps complet (hors forfait en jours) par tranche de durée (en %)				Durée moyenne en fin de trimestre (en heures)	Proportion de salariés au forfait en jours* (en %)	Proportion de salariés à temps partiel (en %)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 39 heures	39 heures ou plus			
Ensemble (10 salariés ou plus).....	4,7	77,3	9,0	9,0	35,6	9,8	15,4
10 à 19 salariés.....	0,6	56,9	7,0	35,5	36,8	2,1	17,5
20 à 49 salariés.....	0,8	69,1	12,6	17,5	36,2	4,6	15,9
50 à 99 salariés.....	2,1	75,5	14,4	8,0	35,8	7,4	14,5
100 à 249 salariés.....	4,4	78,3	11,3	6,0	35,5	9,5	12,5
250 à 499 salariés.....	6,1	80,9	9,3	3,7	35,4	12,0	12,7
500 salariés ou plus.....	7,3	84,3	6,5	1,9	35,1	13,6	16,4

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

(*) Il s'agit du nombre de salariés au forfait en jours rapporté au nombre de salariés à temps complet.

C'est dans les secteurs des transports, de la construction et des services aux particuliers que la durée hebdomadaire moyenne du travail est la plus élevée : elle y dépasse 36 heures par semaine (tableau 2).

Fin septembre 2007, pour 9,8 % des salariés à temps complet (soit 8,3 % de l'ensemble des salariés), le temps de travail est décompté sous forme d'un forfait en jours.
Les secteurs qui recourent le plus au forfait en jours sont les activités

financières (22,4 %), les industries des biens d'équipement (19,5 %), et l'automobile (14,3 %) (tableau 2).

Ce trimestre, 15,4 % des salariés des secteurs concurrentiels, hors agriculture, travaillent à temps

Graphique 2
Durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés ou plus

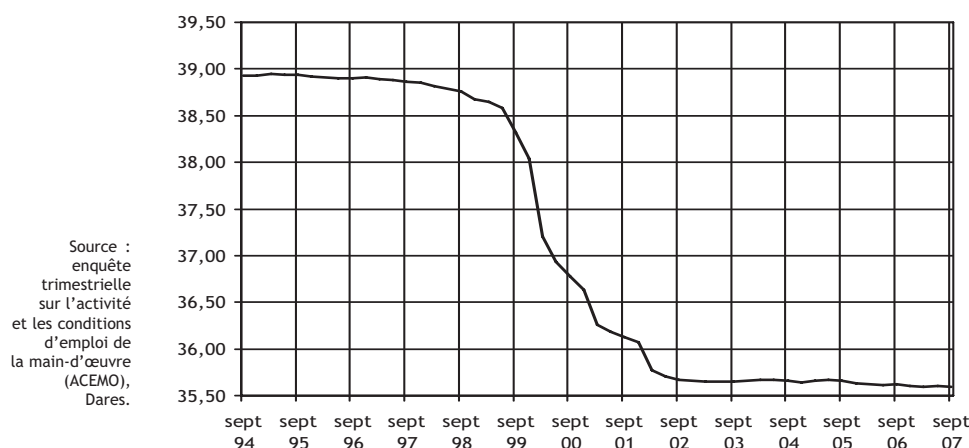


Tableau 2
Durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet et proportion de salariés au forfait en jours, par secteur d'activité au 3^{ème} trimestre 2007

	Répartition des salariés à temps complet (hors forfait en jours) par tranche de durée (en %)				Durée moyenne en fin de trimestre (en heures)	Proportion de salariés au forfait en jours* (en %)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 39 heures	39 heures ou plus		
Ensemble (10 salariés ou plus)	4,7	77,3	9,0	9,0	35,6	9,8
EB : Ind. agricoles et alimentaires	4,7	83,8	6,0	5,5	35,3	6,0
EC : Ind. des biens de consommation	7,5	78,9	8,2	5,4	35,3	11,2
ED : Ind. automobile	14,0	73,2	10,7	2,1	35,1	14,3
EE : Ind. des biens d'équipement	7,6	65,9	18,6	7,9	35,6	19,5
EF : Ind. des biens intermédiaires	11,4	69,6	10,9	8,1	35,4	8,9
EG : Énergie	12,4	86,5	0,9	0,2	34,9	5,3
EH : Construction	0,3	56,1	20,2	23,4	36,4	4,7
EJ : Commerce	1,5	75,6	15,0	7,9	35,6	9,8
EK : Transports	2,9	74,0	3,5	19,6	36,5	2,6
EL : Activités financières	11,5	84,4	3,1	1,0	35,0	22,4
EM : Activités immobilières	10,1	73,6	7,7	8,6	35,4	8,7
EN : Services aux entreprises	1,4	90,0	5,2	3,4	35,3	13,1
EP : Services aux particuliers	6,1	63,3	4,3	26,3	36,3	4,3
EQ : Éducation, santé, action sociale	1,7	94,8	1,7	1,8	35,1	2,4

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

(*) Il s'agit du nombre de salariés au forfait en jours rapporté au nombre de salariés à temps complet.

partiel. Les secteurs où les salariés à temps partiel sont les plus nombreux sont les services aux particuliers (30,7 %), l'éducation, santé, action sociale (30,4 %), puis les services aux entreprises (22,9 %) et le commerce (18,9 %) (tableau 3).

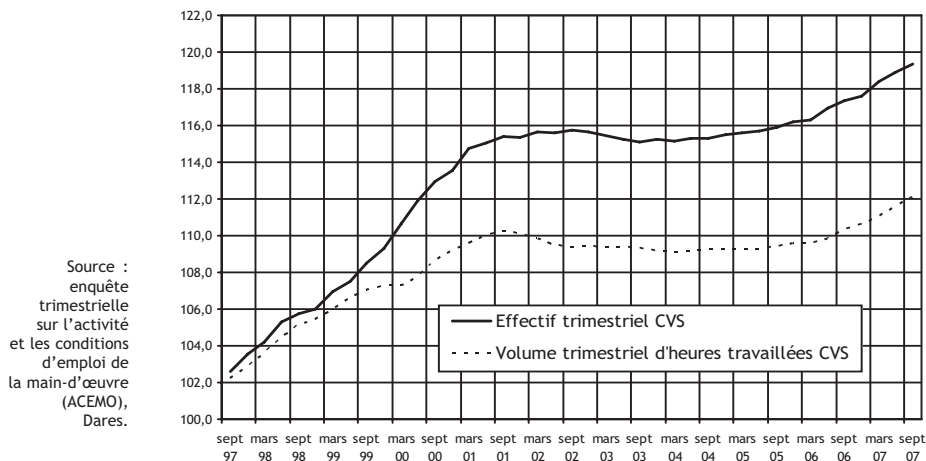
Le volume d'heures travaillées, dont le calcul inclut les entreprises de moins de 10 salariés et les salariés à temps partiel, augmente de 0,4 % ce trimestre (graphique 3).

Fin septembre 2007, 6,8 % des salariés sont titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD). Cette proportion varie avec la taille de l'entreprise : 8,1 % des salariés d'une entreprise de 10 à 19 salariés sont titulaires de ce type de contrat, contre 5,8 % des salariés d'une entreprise de 500 salariés ou plus (tableau 4). Le recours aux contrats à durée déterminée varie selon les secteurs d'activité : les secteurs de l'énergie et de l'auto-

mobile emploient peu de CDD aux particuliers (13,3 %) et de l'éducation, santé, action sociale (respectivement 2,0 % et 2,5 %) contrairement à ceux des services (10,5 %) (tableau 5).

Graphique 3
Évolution de l'emploi salarié et du volume d'heures travaillées

Base 100 au quatrième trimestre 1994



Note : le volume d'heures travaillées et l'emploi trimestriel sont estimés sur l'ensemble des entreprises (de toutes tailles) des secteurs principalement marchands (EB-EP).

Tableau 3
Proportion de salariés à temps partiel, par secteur d'activité (en %)

	3 ^{ème} trim. 2005	4 ^{ème} trim. 2005	1 ^{er} trim. 2006	2 ^{ème} trim. 2006	3 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007
Ensemble (10 salariés ou plus)	14,7	15,0	15,3	15,4	15,0	15,4	15,7	15,8	15,4
EB : Ind. agricoles et alimentaires	7,3	6,6	6,8	6,9	6,5	6,6	6,4	6,3	6,0
EC : Ind. des biens de consommation	8,0	7,8	8,0	8,1	7,9	8,4	8,5	8,2	8,5
ED : Ind. automobile	2,3	2,6	2,6	2,7	2,9	2,7	2,8	2,9	3,0
EE : Ind. des biens d'équipement	4,3	4,3	4,1	4,1	4,0	4,0	4,1	4,0	3,9
EF : Ind. des biens intermédiaires	4,5	4,5	4,5	4,4	4,4	4,5	4,3	4,4	4,2
EG : Énergie	15,0	15,0	14,8	14,7	14,4	13,3	13,2	12,9	12,5
EH : Construction	3,1	3,2	3,1	3,3	3,0	3,5	3,5	3,3	3,3
EJ : Commerce	18,8	18,9	19,1	19,6	18,9	19,5	19,3	19,7	18,9
EK : Transports	8,5	8,1	8,1	8,3	8,2	8,5	8,6	8,6	8,4
EL : Activités financières	12,5	12,0	12,0	12,0	11,8	11,9	12,0	11,8	11,9
EM : Activités immobilières	11,8	12,8	12,6	12,5	12,5	13,1	13,2	12,8	12,3
EN : Services aux entreprises	19,8	21,1	22,4	22,2	21,2	21,8	23,1	23,2	22,9
EP : Services aux particuliers	30,2	31,2	31,5	31,2	31,4	31,1	31,4	31,2	30,7
EQ : Éducation, santé, action sociale	30,0	30,5	30,7	30,8	30,4	30,4	30,7	30,6	30,4

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Tableau 4
Proportion de salariés en contrat à durée déterminée, par taille d'entreprise (en %)

	3 ^{ème} trim. 2005	4 ^{ème} trim. 2005	1 ^{er} trim. 2006	2 ^{ème} trim. 2006	3 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007
Ensemble (10 salariés ou plus)	6,7	6,4	6,2	7,0	6,8	6,6	6,5	7,2	6,8
10 à 19 salariés	8,7	7,9	7,6	8,5	8,3	7,5	7,9	8,4	8,1
20 à 49 salariés	8,0	7,6	7,5	8,0	7,9	7,9	8,1	8,5	7,8
50 à 99 salariés	7,8	7,4	7,6	8,1	8,0	7,6	7,7	8,3	7,8
100 à 249 salariés	6,5	6,5	6,6	7,3	6,9	6,5	6,6	7,2	7,0
250 à 499 salariés	6,1	6,0	6,1	6,9	6,5	6,2	6,3	7,0	6,6
500 salariés ou plus	5,5	5,5	5,0	6,0	5,7	5,9	5,5	6,3	5,8

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Tableau 5
Proportion de salariés en contrat à durée déterminée, par secteur d'activité (en %)

	3 ^{ème} trim. 2005	4 ^{ème} trim. 2005	1 ^{er} trim. 2006	2 ^{ème} trim. 2006	3 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007
Ensemble (10 salariés ou plus)	6,7	6,4	6,2	7,0	6,8	6,6	6,5	7,2	6,8
EB : Ind. agricoles et alimentaires	8,1	6,2	6,1	7,4	7,9	6,3	5,9	7,5	7,9
EC : Ind. des biens de consommation.....	4,2	4,3	4,4	5,0	4,9	4,6	5,0	5,3	5,1
ED : Ind. automobile.....	3,0	2,7	2,5	2,7	2,3	2,3	2,4	2,5	2,5
EE : Ind. des biens d'équipement	3,1	3,1	3,3	3,4	3,3	3,1	3,3	3,6	3,5
EF : Ind. des biens intermédiaires.....	3,2	3,0	3,2	3,8	3,5	3,4	3,5	4,0	3,7
EG : Énergie.....	1,8	1,9	1,9	2,0	1,7	2,0	2,0	2,1	2,0
EH : Construction.....	5,3	4,9	4,5	4,9	5,2	4,6	4,9	5,2	5,3
EJ : Commerce.....	7,4	7,6	6,6	8,3	7,1	7,8	6,9	8,4	7,0
EK : Transports.....	4,3	4,4	4,5	4,9	4,6	4,9	5,1	5,3	4,8
EL : Activités financières.....	4,3	4,0	4,0	4,3	4,1	4,2	4,1	4,4	4,2
EM : Activités immobilières.....	5,0	5,4	5,4	5,5	5,3	5,1	4,9	5,0	5,2
EN : Services aux entreprises	8,1	7,5	7,1	7,8	8,2	7,6	7,3	7,8	8,0
EP : Services aux particuliers	13,4	12,5	12,8	14,7	13,3	13,0	13,4	15,0	13,3
EQ : Éducation, santé, action sociale.....	10,5	10,1	10,5	11,2	11,0	10,6	11,2	11,3	10,5

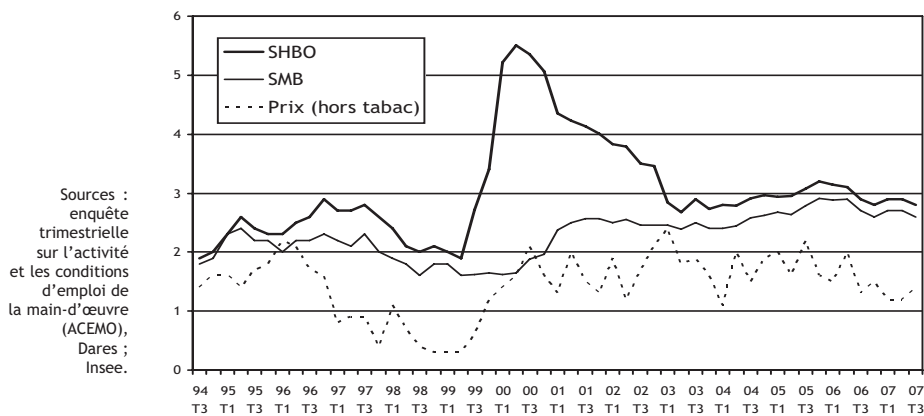
Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 0,7 % au cours du troisième trimestre 2007. Le SMB augmente de 0,5 % dans la construction, 0,6 % dans l'industrie et de 0,8 % dans le tertiaire (tableau 6).

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a augmenté de 2,6 %, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat de 1,2 point (graphique 4). Le gain de pouvoir d'achat reste plus important dans la construction : +1,7 point contre +1,3 dans l'industrie et +1,2 point dans le tertiaire (graphique 5).

Par catégorie socioprofessionnelle, les progressions du salaire mensuel de base au cours du troisième trimestre 2007 sont plus importantes pour les ouvriers et les employés (respectivement +0,9 % et +0,8 %) que pour les professions intermédiaires et les cadres (+0,6 % et +0,4 %), ce qui tient pour partie à la revalorisation du SMIC au 1^{er} juillet. (tableau 6).

Graphique 4
Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



La variation annuelle du SMB reste hiérarchisée : +2,8 % pour les ouvriers, +2,6 % pour les employés et les professions intermédiaires et +2,5 % pour les cadres (graphique 6).

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,9 % au cours du troisième trimestre 2007.

Il progresse de +0,6 % dans la construction, +0,7 % dans l'industrie et de +1,1 % dans le tertiaire (tableau 7). Sur un an, le SHBO augmente de 2,8 %.

Nathalie DUBREU (Dares).

Tableau 6
Indice des salaires mensuels de base (SMB), par catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	3 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007	
ENSEMBLE (10 salariés ou plus)	0,8	0,3	0,9	0,6	0,7	2,6
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,7	0,3	1,0	0,7	0,6	2,7
EH : Construction.....	0,7	0,4	1,4	0,7	0,5	3,1
EJ : Commerce.....	0,8	0,3	0,9	0,6	0,7	2,5
EN : Services aux entreprises.....	1,1	0,3	0,8	0,5	1,1	2,7
EP : Services aux particuliers.....	1,1	0,4	0,6	0,6	0,8	2,5
EJ à ER : Tertiaire.....	0,9	0,3	0,9	0,6	0,8	2,6
OUVRIERS	1,0	0,4	0,9	0,6	0,9	2,8
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,9	0,4	0,9	0,6	0,7	2,7
EH : Construction.....	0,8	0,5	1,3	0,7	0,6	3,2
EJ : Commerce.....	0,8	0,4	0,9	0,6	0,9	2,7
EN : Services aux entreprises.....	1,8	0,2	0,4	0,3	1,8	2,7
EP : Services aux particuliers.....	1,5	0,4	0,5	0,6	1,1	2,7
EJ à ER : Tertiaire.....	1,2	0,3	0,8	0,5	1,1	2,7
EMPLOYÉS	1,0	0,3	0,8	0,6	0,8	2,6
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,8	0,4	1,0	0,5	0,6	2,5
EH : Construction.....	0,6	0,2	1,4	0,5	0,4	2,6
EJ : Commerce.....	1,1	0,3	0,8	0,6	0,8	2,6
EN : Services aux entreprises.....	1,0	0,2	0,7	0,6	1,0	2,6
EP : Services aux particuliers.....	1,4	0,4	0,6	0,6	0,9	2,5
EJ à ER : Tertiaire.....	1,1	0,3	0,8	0,6	0,9	2,6
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	0,6	0,3	1,0	0,6	0,6	2,6
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,5	0,3	1,1	0,7	0,4	2,6
EH : Construction.....	0,5	0,3	1,6	0,7	0,4	3,0
EJ : Commerce.....	0,5	0,2	0,9	0,7	0,5	2,4
EN : Services aux entreprises.....	1,1	0,3	0,9	0,5	1,2	2,8
EP : Services aux particuliers.....	0,5	0,5	0,8	0,6	0,6	2,5
EJ à ER : Tertiaire.....	0,7	0,3	0,9	0,5	0,7	2,5
CADRES	0,4	0,3	1,2	0,6	0,4	2,5
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,3	0,3	1,2	0,7	0,4	2,6
EH : Construction.....	0,4	0,2	1,7	0,6	0,3	2,8
EJ : Commerce.....	0,4	0,2	1,1	0,5	0,3	2,1
EN : Services aux entreprises.....	0,6	0,4	1,3	0,6	0,5	2,8
EP : Services aux particuliers.....	0,3	0,5	0,7	0,4	0,4	2,1
EJ à ER : Tertiaire.....	0,5	0,3	1,1	0,6	0,4	2,4

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 24 100 questionnaires exploitables reçus au 17 décembre 2007.

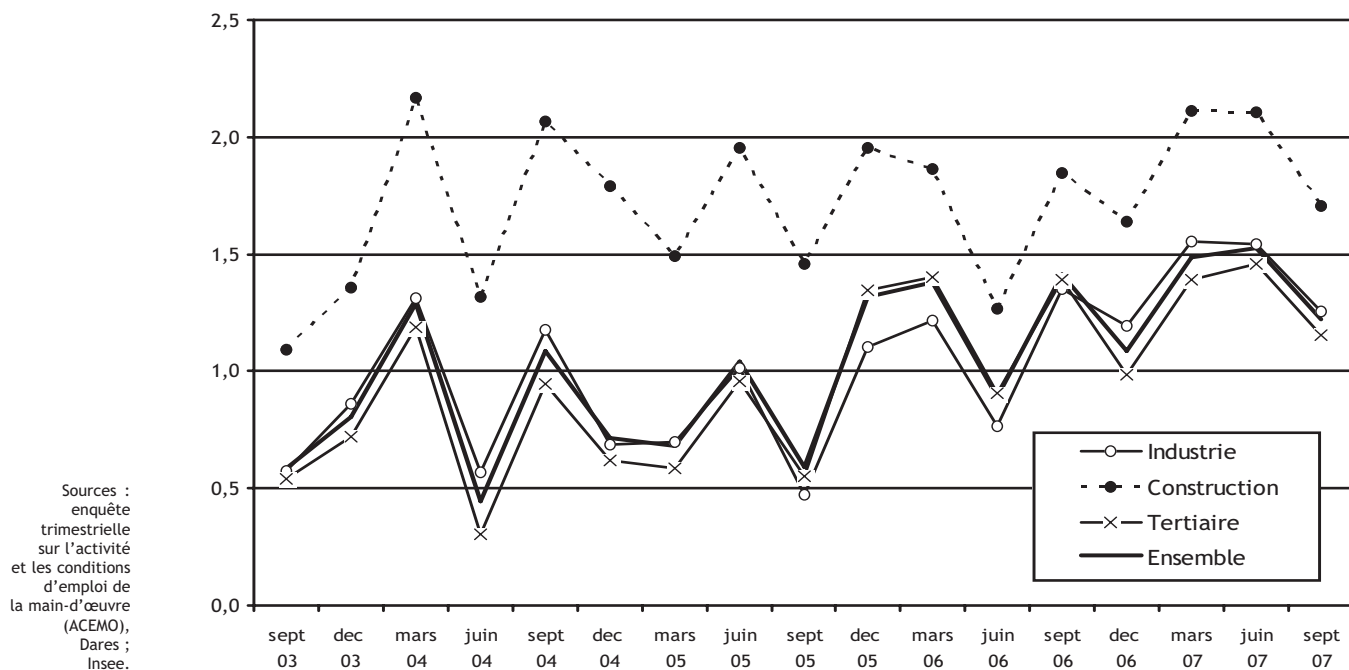
Les résultats provisoires relatifs au quatrième trimestre 2007 seront publiés le 15 février 2008.

Des résultats plus détaillés issus de cette enquête sont disponibles sur le site Internet du ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité : www.travail.gouv.fr, dans la rubrique « Statistiques », items Durée du travail, Salaires et épargne salariale, Emploi.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15-www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) Directeur de la publication : Antoine Magnier. Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43 Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO. Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 www.ladocumentationfrancaise.fr PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 122 €, CEE (TTC) 129 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 127,50 €, hors CEE (HT, avion éco.) 131,60 €, supplément avion rapide : 8,05 €. Publicité : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Graphique 5
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par secteur d'activité (hors tabac)

En pourcentage



Graphique 6
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par catégorie socioprofessionnelle (hors tabac)

En pourcentage

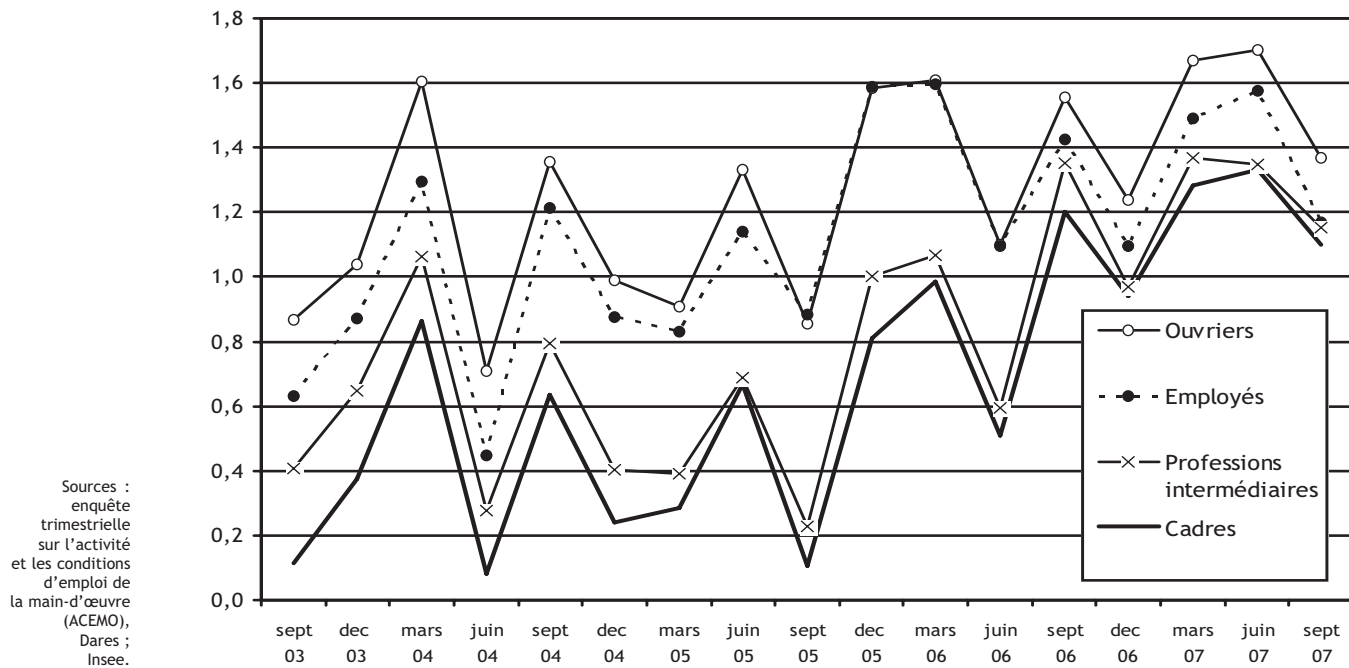


Tableau 7
Indice des salaires horaires de base des ouvriers (SHBO) par secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	3 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007	
Ensemble EB à ER (10 salariés ou plus)	1,0	0,4	0,9	0,6	0,9	2,8
EB : Industries agricoles et alimentaires (B0)	1,0	0,4	0,7	0,7	0,9	2,6
EC : Industries des biens de consommation (C1 à C4).....	1,1	0,3	0,8	0,5	0,7	2,4
C1 : Habillement, cuir	1,5	0,3	0,8	0,4	1,1	2,6
C2 : Édition, imprimerie, reproduction	0,9	0,3	0,4	0,4	0,6	1,8
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,7	0,2	1,7	0,7	0,3	2,9
C4 : Industries des équipements du foyer	1,0	0,3	0,8	0,6	0,8	2,5
ED : Industrie automobile (D0)	0,3	0,4	1,2	0,8	0,4	2,7
EE : Industries des biens d'équipement (E1 à E3).....	0,8	0,5	1,1	0,8	0,6	2,9
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire .	0,6	0,6	1,0	1,1	0,8	3,5
E2 : Industries des équipements mécaniques	0,8	0,5	1,0	0,7	0,6	2,8
E3 : Ind. des équipements électriques et électroniques	0,9	0,5	1,3	0,7	0,5	3,0
EF : Industries des biens intermédiaires (F1 à F6).....	1,0	0,4	1,0	0,6	0,8	2,8
F1 : Industries des produits minéraux	0,8	0,4	1,3	0,4	0,6	2,7
F2 : Industrie textile	1,5	0,5	0,6	0,4	1,0	2,5
F3 : Industries du bois et du papier.....	1,1	0,3	0,7	0,6	1,0	2,6
F4 : Chimie, caoutchouc, plastiques.....	0,9	0,5	0,9	0,8	0,9	3,1
F5 : Métallurgie et transformation des métaux.....	1,0	0,4	1,0	0,6	0,7	2,8
F6 : Ind. des composants électriques et électroniques.	0,8	0,3	1,0	0,6	0,8	2,8
EG : Énergie (G1 et G2)	0,4	0,1	1,1	0,5	0,3	2,1
G1 : Production de combustibles et de carburants.....	(*)					
G2 : Eau, gaz, électricité.....	0,4	0,1	1,1	0,5	0,3	2,1
EH : Construction (H0).....	0,8	0,5	1,4	0,8	0,6	3,3
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,8	0,4	0,9	0,6	0,9	2,8
J1 : Commerce et réparation automobile	0,5	0,4	0,9	0,7	0,5	2,6
J2 : Commerce de gros, intermédiaires.....	0,9	0,3	1,1	0,5	0,8	2,8
J3 : Commerce de détail, réparations.....	0,9	0,4	0,5	0,6	1,3	2,9
EK : Transports (K0)	0,9	0,5	1,1	0,6	0,5	2,8
EL : Activités financières (L0)	(*)					
EM : Activités immobilières (M0).....	1,1	0,5	1,3	0,3	0,5	2,7
EN : Services aux entreprises (N1 à N4)	1,8	0,2	0,4	0,4	1,8	2,8
N1 : Postes et télécommunications	0,7	0,3	0,8	0,1	0,1	1,3
N2 : Conseils et assistance	0,9	0,4	0,5	0,2	0,9	2,0
N3 : Services opérationnels	1,9	0,2	0,3	0,4	2,0	2,9
N4 : Recherche et développement	(*)					
EP : Services aux particuliers (P1 à P3).....	1,5	0,4	0,6	0,7	1,1	2,7
P1 : Hôtels et restaurants	1,6	0,4	0,5	0,7	1,2	2,8
P2 : Activités récréatives, culturelles et sportives.....	0,9	0,6	1,0	0,7	0,5	2,8
P3 : Services personnels et domestiques.....	1,2	0,1	0,2	0,5	1,2	1,9
EQ : Éducation, santé, action sociale (Q1 et Q2)	0,6	0,2	0,7	0,6	0,6	2,1
Q1 : Éducation.....	(*)					
Q2 : Santé, action sociale	0,6	0,2	0,6	0,6	0,6	2,0
Regroupements particuliers						
Ind. de transformation, n.c. la construction (EB à EG)	0,9	0,4	0,9	0,7	0,7	2,7
Tertiaire (EJ à ER)	1,2	0,3	0,8	0,5	1,1	2,8

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

(*) Données non significatives en raison du faible nombre d'ouvriers dans ce secteur d'activité.